

Zeitschrift: Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier
Band: 22 (2006)

Artikel: Grèves!
Autor: Claude Cantini / M.B.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-520368>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

GRÈVES! CLAUDE CANTINI

Au-delà de la micro-histoire, les deux études de Claude Cantini nous rappellent la fréquence des grèves au pays de la « Paix du Travail ». Au début du XX^e siècle, à Lavaux, il s'agit de grèves déclenchées par des travailleurs étrangers, main-d'œuvre exploitable à merci, alors que l'action de 1946 est engagée par des ouvriers du terroir qui protestent contre les rumeurs de fermeture des mines de charbon. Dans les deux cas les enjeux de dignité semblent l'emporter sur des revendications matérielles et, dans les deux cas également, les pouvoirs publics apparaissent comme les auxiliaires zélés des entrepreneurs. Les grévistes des chantiers ferroviaires, organisés par un syndicat de l'immigration italienne, sont perçus comme des criminels potentiels, la gendarmerie est aussitôt mobilisée et les « meneurs » promptement ramenés à la frontière. Ceux de 1946 bénéficiant du soutien de l'opinion, le Conseil d'Etat s'est montré plus cauteleux. La police est cantonnée dans les couloirs de l'administration pendant qu'une délégation syndicale est reçue au Château, mais les édiles ne feront rien qui contrarie le credo du libéralisme économique et n'imagineront que la possibilité d'envoyer les futurs chômeurs chercher bonne fortune en France, la France en ruine de la Libération. Quant à savoir si le futur Docteur Honoris Causa de l'Université de Lausanne fut parmi les grévistes de Chexbres, notre ami antifasciste renonce à trancher entre légende et histoire. Reste la promesse de nouvelles chroniques locales, toujours si attentives à sauvegarder la mémoire ouvrière et à traquer les petites du pouvoir.

M.B.

DES GRÈVES À LAVAUX

LAVAUX N'EST PAS spécialement connu pour ses velléités révolutionnaires. Pourtant, la région a été le théâtre de quelques grèves ouvrières au moment de la construction des chemins de fer. En effet, contrairement à la première phase des travaux de la ligne Lausanne-Fribourg, édifiée de 1857 à 1962, le doublement de ce tracé, de 1902 à 1905, ainsi que la liaison Chexbres-Vevey (1900-1904) occasionneront d'importants conflits sociaux. Sur huit débrayages connus, cinq ont touché les chantiers ferroviaires, les autres s'étant déroulés dans les branches de la maçonnerie et de la menuiserie à Chexbres, Forel, Rivaz et Lutry, sans d'ailleurs laisser beaucoup de traces. C'est qu'entre-temps, surtout à partir de 1890, les Unions ouvrières du canton se sont structurées et développées, stimulées par la rupture progressive entre la société socialisante du Grütli et le parti radical, les revendications syndicales étant, simple vérité de La Palice, la conséquence directe de conditions de travail inimaginables de nos jours.

La première grève

Elle éclate le 10 juin 1901 parmi les terrassiers, mineurs et maçons du chantier de la ligne Chexbres-Vevey¹. Ces travailleurs demandent la journée de dix heures et la fin du tâcheronnage², en particulier *que les tâcherons ne puissent plus donner la pension et le logement à leurs ouvriers*. Le refus de cette prise en charge est ainsi motivé : *Dès leur arrivée à Chexbres, les ouvriers italiens furent logés, pour la plupart, dans des baraquements construits par l'entreprise et remis à des tâcherons qui les géraient [...]. Les tenanciers de ces hôtels improvisés donnèrent la nourriture à leurs locataires et ainsi naquirent des pensions semi-officielles. Selon les grévistes, les hommes qui ne consentaient pas à être hébergés dans ces établissements n'étaient point embauchés et restaient absolument sans travail.*

Le commandant du deuxième arrondissement, basé à Lutry, avait mis *de piquet*, en prévision de troubles parmi les grévistes, les sections militaires du district de Lavaux. En réalité, si l'on exclut une tentative nocturne de pénétrer

¹ Toutes les citations proviennent de la *Feuille d'Avis de Lausanne* et de documents de la Police de Sûreté déposés aux Archives cantonales sous KVII b 22.

² Tâcheron : homme qui prend de seconde main un travail à faire, et s'en charge, ou le répartit entre quelques ouvriers (Litttré); aujourd'hui, sous-traitant.

dans la brasserie Vodoz et l'apparition du drapeau rouge, vite enlevé après l'intervention du syndic Bidlingmeyer [...] le calme a été à peu près parfait [...]. Mais on a beaucoup chanté. Les seules plaintes sont d'ordre économique : Les travaux du Vevey-Chexbres ont donné là-haut une activité commerciale inaccoutumée que cette aventure a brusquement interrompue. Il est grand temps qu'elle reprenne.

Le travail reprendra effectivement le lundi 17 juin, à la suite d'une ébauche d'accord entre le syndicat dont le siège est à Lausanne et l'entreprise Bürger. L'accord final sera légalisé le 21 juin par la commission d'arbitrage nommée par le Conseil d'Etat : journée de travail fixée à dix heures ; salaires horaires portés à 30 centimes pour les porte-mortier, à 40 pour les manœuvres, à 45 pour les mineurs, à 50 pour les maçons et 55 pour les forgerons et les tailleurs de pierre. Par ailleurs, *le matériel pour le travail est complètement à la charge des entrepreneurs, les ouvriers en étant responsables.*

La deuxième grève

Le lendemain de la reprise du travail sur le chantier Chexbres-Vevey, une deuxième grève éclate sur le chantier du doublement de la voie de la ligne Chexbres-Palézieux, travaux dirigés par la même entreprise Bürger. Elle durera jusqu'au 24 juin et se terminera sur un échec, contrairement à la première. Le 19 juin, soit le deuxième jour de la grève, arrive à Chexbres une *chaudière à soupe*, accueillie en fanfare par un cortège de grévistes : elle repartira le lendemain, *la population étant plutôt sympathique aux grévistes, ne s'est pas fait tirer l'oreille pour donner les légumes nécessaires à la confection de la popote*, précise le quotidien lausannois. L'échec du mouvement est dû en bonne partie au fait qu'il a été entrepris *sans grande vigueur, probablement parce que le chantier était sur la fin ; il ne reste en effet qu'un maximum d'une trentaine de journées de travail pour une équipe de vingt ouvriers. Ainsi, d'autres ouvriers ont été engagés pour remplacer les chômeurs (sic) renvoyés.*

Pendant la grève, *un jeune ouvrier italien qui voulait jeter le désarroi parmi les travailleurs en leur lançant des pierres, a été arrêté. Il a franchi la frontière le lendemain. Les mesures les plus rigoureuses sont prises pour la protection des chantiers gardés par des employés de la ligne et autour desquels gravitent des gendarmes. La tâche de ces derniers, restés sur place jusqu'au 25 juin, est facile, car tout est calme.*

Le syndicat local

C'est en novembre 1901 qu'est constituée la Fédération romande du bâtiment de langue italienne, *Sindacato Manuali e Muratori*, qui comptera une section à Chexbres, alors une localité de 1100 habitants. Nous en avons conservé au moins une convocation, non datée mais très probablement de 1902, dont voici la traduction : *Camarades, vous êtes invités le jeudi 29 courant au Café Central, à la réunion générale pour la nomination d'un nouveau comité. Essayez d'être nombreux car nous devons discuter de choses importantes pour une prochaine agitation. Le Comité.* Les réunions avaient lieu au Café Central mentionné ou au Café du Verney : elles étaient systématiquement surveillées par la police de Sûreté et parfois signalées aussi par le chef de la gare Puidoux-Chexbres, Gustave Buache.

Les grèves ultérieures

Un nouveau conflit éclate à Grandvaux du 8 au 15 septembre 1902 : 140 ouvriers (sur environ 160) travaillant à la pose de la double voie entre la Conversion et Grandvaux se sont mis en grève lundi matin à 8 heures, lit-on dans la presse. D'après le rapport de l'agent de Sûreté Giroud, les grévistes ont établi leur quartier général à l'Hôtel du Monde de Grandvaux. Une fois de plus, l'entreprise Bürger est prise à partie. Payés 35 centimes de l'heure, les grévistes demandent un salaire égal à celui de leurs camarades qui travaillent sur les tronçons La Conversion-Lausanne et Puidoux-Chexbres-Grandvaux, soit 40 centimes. Ils revendiquent en outre le versement de la paie tous les quinze jours, l'assurance à la charge du patron et l'interdiction pour le contremaître de tenir les cantines.

Une trentaine de compagnons continuent à travailler. Des meneurs sont arrivés de Vevey [...]. Jusqu'ici l'ordre n'a pas été troublé. La gendarmerie et un agent de la Sûreté sont sur les lieux. L'entrepreneur a réagi par la fermeture du chantier, précise la *Feuille d'Avis de Lausanne* du 9 septembre. La reprise du travail a lieu le 15 septembre, mais le 11 déjà une trentaine d'ouvriers avait repris le chemin du chantier aux mêmes conditions qu'avant. La présence des gendarmes a en effet vite entamé la détermination des grévistes. Après le licenciement des prétendus meneurs, l'entreprise se déclara résolue à ne plus embaucher des ouvriers syndiqués, parce que ce sont eux qui ont pris l'initiative de la grève.

En 1903, un autre échec caractérise, hélas, la grève des mineurs qui travaillaient à Puidoux, à la réfection du tunnel de la Cornallaz. Sur 260 ouvriers, pratiquement que des Italiens, 195 cessent le travail le 10 juillet afin de protester

contre les brutalités dont ils prétendent être l'objet de la part de trois contre-maîtres français. Le poste de gendarmerie a reçu l'appoint de deux gendarmes supplémentaires car, le 12 juillet, des tentatives d'empêcher les «jaunes» de travailler ont été enregistrées et un gréviste a été arrêté. Le travail reprit le 14 juillet et la Compagnie Jura-Simplon procéda à 55 licenciements.

Benito dans le coup?

Pour la petite histoire, une tenace tradition orale prétend que Benito Mussolini se serait manifesté en tant que syndicaliste durant cette grève. Selon Eric Muller, *c'était l'époque de la construction de la ligne Vevey-Chexbres à laquelle travailla Mussolini en qualité de forgeron, préposé à l'entretien des pioches et des pelles*³.

La chose est vraisemblable, puisque Mussolini a séjourné à Lausanne, de façon entrecoupée cependant, de juillet 1902 à novembre 1904 et aussi parce que le père du tout jeune instituteur était forgeron de profession. Néanmoins aucun document ne confirme la présence du futur Duce dans la région de Lavaux, les emplois connus qu'il a occupés se situant à Orbe (manœuvre en bâtiment) et à Lausanne (garçon de courses et commis, «bacounis»⁴, journaliste et secrétaire syndical).

Une dernière grève est mentionnée à la fin du mois d'octobre 1905, à Chexbres également. Maçons et mineurs revendiquaient une augmentation des salaires et contestaient le taux de participation au paiement de la prime d'assurance. Le conflit fut de courte durée, l'intervention de la Fédération vaudoise des entrepreneurs facilitant l'acceptation d'une convention dont l'entrée en vigueur était fixée au 1^{er} janvier 1906.

³ Puidoux au cœur de Lavaux, Lutry 1982, p. 157.

⁴ Personne chargée plus ou moins occasionnellement de décharger les barques à Ouchy.

IL Y A 60 ANS, LES MINEURS MANIFESTAIENT DANS LES RUES DE LAUSANNE

L'EXTRACTION DU CHARBON est une activité ancienne en terre vaudoise. Déjà les Bernois l'avaient encouragée par souci de préserver les forêts. Dans son ouvrage paru à Lausanne en 1974, *Un artisanat minier: charbon, verre, chaux et ciment au pays de Vaud*, Claude André signale une concession accordée par Leurs Excellences en 1768 à un certain Gottlieb Wagner d'Oron-la-Ville. Le charbon était livré à Saint-Saphorin et de là embarqué jusqu'à Genève. Les autorités du nouveau canton ont poursuivi cette tradition et les concessions se multiplient tout au long du XIX^e siècle, quoique le minerai fût de qualité médiocre, sa trop haute teneur en soufre limitant son emploi comme combustible. Les principaux lieux de production se situaient entre la haute Broye et sur le plateau surplombant le vignoble de Lavaux, dans les deux entités d'Oron-la-Ville et d'Oron-le-Châtel, à Châtillens, les Tavernes, les Thioleyres, Palézieux, Ecoteaux et Maraçon. La main-d'œuvre était principalement recrutée sur place, une région de petites propriétés paysannes dont les rendements étaient faibles.

Au siècle suivant, cette activité s'est maintenue grâce aux années de guerre et à la politique protectionniste pratiquée durant la crise des années trente. Cependant, la production déclina avant même la fin du deuxième conflit mondial, au fur et à mesure que les frontières s'ouvraient. Quelques exploitations avaient fermé et il n'en restait plus que huit en activité en janvier 1945. C'est dans ce contexte qu'intervint la marche des mineurs sur Lausanne.

La marche sur Lausanne

Avec le recul, cette marche de protestation peut être considérée comme un baroud d'honneur, sur fond de désinformation de la part de l'Administration fédérale et de bonnes paroles administrées par le Conseil d'Etat vaudois.

Dans son édition du 9 janvier 1946, l'organe de la FOBB, *L'ouvrier sur bois et du bâtiment*, mentionnait un courrier adressé à une entreprise minière vaudoise par l'Office fédéral de l'énergie et chaleur, indiquant *qu'en ce moment la demande en charbons indigènes est encore plus forte que la production. Il n'existe (ainsi) aucune perspective que les importations de charbon atteignent dans un proche avenir un volume tel que l'on puisse se passer du charbon indigène.* Et le journal se félicitait que *les mineurs de la contrée d'Oron (n'oublions pas les femmes employées au triage du minerai) avaient prévu cela.*

Toutefois, à la fin du mois une délégation de patrons et d'ouvriers de la branche se rendit à Bienne, siège du dit Office, où ils ne reçurent que de vagues promesses, notamment de la part de Robert Grimm. Promesses insuffisantes en tout cas pour les patrons qui commencèrent aussitôt à établir des listes de licenciements.

La réaction ouvrière était prévisible et se traduisit par l'organisation, le 1^{er} février, d'une marche de protestation partant des lieux de production pour se terminer dans les rues de la capitale vaudoise. L'hebdomadaire de la FOBB, co-organisatrice de la manifestation, en fait un récit coloré dont nous citons les passages les plus significatifs: *Pour franchir les 30 km qui séparent le bassin d'Oron de Lausanne, de nombreux chars à échelle devaient être apprêtés. Mais la nuit de jeudi, 20 cm de neige empêchèrent le déplacement en chars.*

En moins de deux, contre-ordre: par le train jusqu'à La Conversion, puis de là, une moitié montera à Belmont prendre les camarades de l'endroit, l'autre descendra à Paudex, pour la même tâche. Ainsi fut fait. Vendredi matin, des cohortes de mineurs se pressaient aux stations d'Oron et de Palézieux, avec pancartes et drapeaux... Le tambour résonnait dans les campagnes appelant les retardataires... À Lausanne, les comités des syndicats avaient tenu à témoigner leur solidarité. Presque tous leurs drapeaux étaient massés au bord de la riche avenue de Rumine dans l'attente de la colonne venant de Paudex.

Après la jonction des deux colonnes, *la cohorte au complet, comptant environ mille travailleurs, compris les cuisiniers et les auxiliaires, se dirigea vers Saint-François qu'elle atteignit sur le coup de midi. Une foule énorme et sympathique regardait passer les rangs de huit tandis que le haut-parleur expliquait le sens de cette manifestation. La Municipalité progressiste de Lausanne avait tenu à saluer les mineurs. C'est pourquoi la colonne se rendit à la Palud... Pendant ce temps une délégation formée des camarades Marcel Barbey (président du groupe FOBB d'Oron), Marius Gobet (président du groupe FOBB de Châtillens) et Marcel Muller (contremaître) s'était rendue au Château, auprès du Conseil d'Etat pour exposer les doléances du syndicat. La colonne les rejoignit à midi et quart sur la place du Château, au milieu d'une foule attentive.*

La délégation syndicale fut en effet reçue par les conseillers d'Etat Desplands et Rubattel et le secrétaire de la section vaudoise de la Fédération des Ouvriers du Bois et du Bâtiment, Adrien Buffat⁵, ne manqua pas dans son allocution

⁵ Personnalité importante du monde syndical, un peu le pendant vaudois du genevois Lucien Tronchet. Il rédigea en 1976 *Une épopée des mines vaudoises de charbon 1942-1947*. Signalons encore qu'Adrien Buffat fut parmi les membres fondateurs de l'AEHMO et qu'il écrivit plusieurs articles évoquant la vie de la FOBB dans nos premiers cahiers.

publique, de rappeler la mémoire des travailleurs décédés à la tâche ou victimes de la silicose.

Malgré le bon déroulement de la manifestation et l'évident soutien de l'opinion, les autorités avait mis en place un important dispositif policier, ce que relève, avec consternation, le même journal syndical : *Vendredi après-midi... on fut intrigué par le nombre insolite de gendarmes qui paraissaient se rendre à la gare en ordre dispersé. Renseignements pris, on apprit que cent cinquante d'entre eux avaient été spécialement mobilisés. Durant la manifestation de la place du Château ils se tenaient massés, fusil en mains, dans tous les corridors donnant sur la place. Faut-il qu'on ait perdu la tête en haut lieu.*

Les échos dans la presse quotidienne et la fin des illusions

La revendication essentielle des mineurs, qui demandaient une intervention des pouvoirs publics auprès des importateurs de combustibles afin de prendre en compte la production nationale, est bien répercutée par les médias. Quant aux reflets de la manifestation elle-même et les commentaires, ils sont curieusement plus sobres dans les deux journaux de gauche que dans la presse bourgeoise.

La *Voix ouvrière* se contente d'un article d'une vingtaine de lignes, rédigé sur un ton neutre. Le *Peuple* fait un compte rendu plus complet, mais termine de façon dubitative en évoquant l'accueil fait au Château, *Espérons que ce ne sera pas que des promesses...*

Les autres quotidiens fournissent plus de détails, donnant à ces hommes venus du pays noir une touche d'exotisme, et le soutien qu'ils apportent à leur cause n'est pas exempt de paternalisme, mettant l'accent sur le bon ordre dans lequel s'est déroulée la manifestation. *Soucieux de leur avenir et de la menace de fermeture des exploitations, les mineurs ont organisé une manifestation... (qui) s'est déroulée calmement dans un esprit de compréhension... Tout sera mis en œuvre pour que les alarmes des travailleurs du sous-sol vaudois soient apaisées et que leurs craintes, justifiées, trouvent une solution que chacun souhaite satisfaisante pour tous*, écrit la *Feuille d'Avis de Lausanne*, alors que la *Tribune de Lausanne* illustre son article avec une photo de Pierre Izard, joliment légendée «Hommes noirs dans un pays blanc». L'article parle même de douze cents mineurs présents à la manifestation et ne ménage pas son empathie eu égard à leurs conditions de travail : *Il faut reconnaître, sans hésiter, que le travail du mineur n'est pas drôle. S'il semble assez bien rétribué, il demande de gros efforts, dans des conditions de sécurité et d'hygiène souvent insuffisantes. Sans évoquer des cas d'accidents mortels, l'article précise toutefois: Quant aux accidents moins graves, on ne les compte pas.*

La très radicale *Revue de Lausanne* est la plus proluxe, la rédaction avait dépêché un journaliste qui a fait le voyage avec les manifestants et qui écrit : *Ils sont près de 400 rassemblés devant la gare d'Oron-le-Châtel, venus des mines proches, que l'on voit à quelques pas, silencieuses sous la neige. Ce sont pour la plupart des jeunes : Vaudois, Valaisans, Fribourgeois, Tessinois, dont les mains vigoureuses gardent les traces du noir et dur travail... Une partie d'entre eux ont encore fait équipe, au cours de la nuit précédente. Les mineurs n'ont pas craint d'abandonner leur travail aujourd'hui, perdant ainsi le salaire d'une journée. Ils ont voulu, par leur nombre, donner à ce problème toute l'importance qu'il mérite.* L'article évoque la présence à Lausanne de nombreux agents de police et se termine de façon quelque peu protectrice : *Aujourd'hui ils font grève. Une grève un peu particulière, car son but n'est pas d'exiger une augmentation de salaire ou des vacances payées. Ce qu'ils veulent ? Que le travail continue.*

La *Gazette de Lausanne* enfin, fait un compte rendu émaillé d'erreurs factuelles, mais espère, évoquant la volonté des manifestants de maintenir l'exploitation des mines, que *cette requête fort légitime, étant donné les circonstances, aura des suites.* Il est fait ensuite état d'un engagement pris par les deux conseillers d'Etat de rencontrer le conseiller fédéral Stämpfli pour négocier le sauvetage des entreprises minières vaudoises et l'emploi.

Il semble que cette promesse soit demeurée au stade de l'intention. Le répertoire alphabétique des délibérations du gouvernement cantonal pour le premier trimestre de 1946⁶ ne fait mention d'aucun déplacement à Berne, et, sous la rubrique « mines », le document précise que le Conseil d'Etat a discuté de la fermeture imminente des entreprises vaudoises et qu'il a envisagé la possibilité de *l'envoi des chômeurs en France.* Dans ses souvenirs rédigés trente ans plus tard, Adrien Buffat évoque cependant un courrier adressé à la FOBB par les magistrats vaudois, se référant à des promesses et des garanties faites par Berne.

L'abandon de l'économie de guerre, le changement des rapports de force politiques après la poussée à gauche dans l'immédiat après-guerre, n'étaient pas favorables aux vœux des mineurs. *L'Ouvrier sur bois et du bâtiment* lui-même, dans son édition du 13 février, se montre sceptique sur la survie des mines vaudoises. *La mévente des charbons suisses qui restent sur les carrés des mines n'est à première vue pas compréhensible. Néanmoins, en approfondissant la chose on en trouve la raison. Nos charbons, les meilleurs, sont de qualité fort inférieure aux charbons étrangers. En vertu de la pauvreté de nos gisements,*

⁶ Archives cantonales KIII 10/263.

l'exploitation est très onéreuse et le prix de revient du charbon suisse est à peu près le triple de celui du charbon étranger, rendu franco au port de Bâle.

Les mines ferment les unes après les autres et la dernière, celle de la Possession à Châtillens, le fait le 27 avril 1947, non sans avoir produit encore 3914 tonnes de combustible durant ses quatre derniers mois d'activité.

Un souci de mémoire

La rapidité de la fermeture des mines a suscité parmi les ouvriers de la région d'Oron le besoin de créer une Amicale des mineurs, qui demeurera active jusqu'en 1955 environ. Les réunions avaient lieu au café de l'Union à Oron-la-Ville, où était exposé le drapeau de la société, déposé depuis lors à l'Hôtel-de-Ville de Moudon. Un autre drapeau est conservé au Musée historique de Lausanne, témoignant de l'existence d'une société similaire, celle des mineurs de La Conversion, dans le district de Lavaux.

Si ces sociétés n'ont pas survécu dix ans à la fin de l'exploitation du charbon, le souvenir de cette activité est resté vivace dans la région. Signalons une exposition organisée en 1999, à l'initiative de quelques enseignants du collège d'Oron-la-Ville et intitulée «Les Vaudois à la mine». A cette occasion fut établie une liste des mineurs survivants et quelques témoignages furent recueillis. Parmi eux, celui de Lucien Monney qui a travaillé aux mines de Châtillens; il se souvient que les équipes étaient organisées selon le principe des 3x8 ou 2x10 heures, *on y extrayait du charbon, couché dans les galeries! Le minerai y était plutôt maigre, il se présentait en couches mélangé à la terre et au caillou. Aussi, ce sont les femmes qui s'acquittaient du triage du charbon. Celui-ci, propre et trié, était placé dans des caisses à gravier et transporté en char à chevaux à la gare.*

Lucien Monney travailla ensuite dans une tourbière, puis il exerça à nouveau son métier de mineur au Tessin. De retour au pays, il trouva un emploi comme ferblantier et finit par se mettre à son compte, exploitant une entreprise en ferblanterie, chauffage et sanitaire. On le rencontre aujourd'hui, travailleur infatigable de 83 ans, aux commandes d'une déchetterie communale.

CLAUDE CANTINI